

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an.

Etats-Unis, \$1.25.

Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Le premier congrès de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba—Vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Pascal, O.M.I.—Ordination de M. l'abbé A. Laurin à Lorette—L'hôpital de Saint-Boniface—Le R. P. Jean-Baptiste Beaupré, O.M.I.—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XV

15 JUILLET 1916

No 14

LE PREMIER CONGRES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANÇAIS DU MANITOBA.

Fondée le 25 février dernier, comme boulevard de résistance au gouvernement Norris qui rayait des statuts de la province la clause autorisant l'enseignement bilingue et comme suprême moyen de défense de droits inaliénables violés au cours du dernier quart de siècle, l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba a tenu son premier congrès les 27 et 28 juin dernier au collège de Saint-Boniface — notre Monument National. Nos trois journaux français et même les journaux anglais ont publié le compte rendu de ces deux journées. Aussi nous n'entreprendrons pas de le refaire après eux. Nous nous contenterons de marquer le caractère de ces importantes assises et de fixer pour mémoire et comme ligne de conduite les déterminations prises dans un commun accord.

On a qualifié d'*union sacrée* l'harmonieuse entente qui n'a cessé de régner au cours des délibérations et on a insisté pour que cette union demeure. On a avec raison préconisé cette union comme la condition *sine qua non* du succès de nos luttes et de nos revendications. Et comme dans toute armée bien disciplinée, il y a un état-major chargé de diriger les manœuvres, l'on a confié à l'exécutif de l'Association et au Comité Général, élus l'un et l'autre par les délégués des divers centres, la mission de sauvegarder nos droits, de les défendre et de les réclamer, dans la mesure que suggéreront la prudence et les circonstances. Tous ceux qui assistèrent aux délibérations et aux discours reçurent l'assurance que tous les droits, de

quelque nature qu'ils soient, seraient scrupuleusement maintenus, même si les directeurs de l'*Association* ne jugeaient pas opportun d'en presser la réclamation. L'on comprend facilement qu'il n'en pouvait être autrement. Une minorité battue en brèche comme la nôtre n'a pas trop de toutes ses lignes de défense et de toutes les tranchées où ses droits plongent leurs racines.

Le congrès a de nouveau proclamé son attachement à la langue française et protesté contre l'abolition de la clause bilingue dans les termes suivants:

“ Les membres de l'*Association d'Éducation des Canadiens-français*, assemblés en convention nationale, affirment leur attachement inviolable à la langue ancestrale et protestent énergiquement contre l'abolition de la langue française dans leurs écoles, tel que décrété à la dernière session de la législature provinciale.”

Une partie des délibérations, nous tenons à le noter de suite, s'est faite à huis clos et l'on a décidé de n'en rien publier pour le moment. C'est ainsi que l'assemblée a approuvé l'importante résolution suivante, qui touche au point le plus délicat peut-être de toute notre question:

“ Attendu que le comité, qui a charge de toutes les démarches légales vis-à-vis des autorités constituées, a fait son rapport aux délégués, ce comité suggère que ledit rapport soit tenu secret et recommande en toute décision ultérieure la prudence et la modération.”

L'honorable Juge Prendergast, président de l'*Association*, a longuement traité l'aspect constitutionnel et légal de la question au triple point de vue du désaveu, d'une loi réparatrice et d'un recours aux tribunaux. Au cours de ce discours il a déclaré qu'il n'avait jamais pu comprendre le premier jugement du Conseil Privé sur la constitutionnalité de la législation de 1890. Il ajouta que le père de cette législation, Joseph Martin, s'attendait à une décision contraire et que, pour parer à cette éventualité, il avait commencé à préparer un nouveau projet de loi un peu différent.

Pour le moment, les tactiques à suivre ne sont pas clairement définies. L'attitude que l'*Association* a prise à l'égard du procès *Dumas vs Baribault* — procès attaquant par initiative individuelle devant les tribunaux la constitutionnalité de la clause de la loi de 1890 proscrivant l'usage officiel du français des cours de justice — indique d'une manière non équivoque qu'elle n'entend pas, pour le moment, du moins, porter la lutte sur le terrain judiciaire. Il est bien entendu, cependant, qu'elle ne renonce pas à ce recours et qu'elle se réserve le droit de l'exercer quand il lui semblera bon.

Du reste, notre attitude est encore une attitude d'expectative. C'est au gouvernement à faire les premiers pas. Le nouveau program-

me d'études n'a pas encore été publié. "Ce que nous ferons," a déclaré S. G. Mgr l'Archevêque, "quand on nous offrira la bataille, c'est notre secret. Nul ne le saura. C'est un chat qui ne sortira pas du sac, afin qu'il puisse garder ses griffes bien effilées pour le moment de la lutte."

Tout ce que l'on a laissé savoir au public, pour le présent, c'est que l'on se propose de commencer par concentrer la lutte autour de l'école et dans l'enceinte de l'école.

Comme épilogue, nous consignerons ces autres paroles du premier pasteur du diocèse:

"L'Association a été l'œuvre des laïques. Il devait en être ainsi. Ils sont les pères et les frères de ceux qu'on attaque, et ils se sont noblement levés pour les défendre. On s'est demandé, en certains quartiers, si votre archevêque en serait. J'en suis. Le clergé en est aussi. Nous sommes avec vous et nous y serons jusqu'au bout. Notre décision est prise et elle est irrévocable. Nous resterons sur nos positions jusqu'à la mort ou jusqu'au triomphe."

Dès le début du congrès, le cablogramme suivant avait été adressé à Sa Sainteté Benoît XV par l'entremise de S. E. le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat:

Les Canadiens de langue française du Manitoba, réunis en convention nationale, déposent humblement aux pieds de Sa Sainteté les sentiments de leur parfaite soumission et de leur inaltérable attachement au Vicaire du Christ, et le supplient de les bénir, ainsi que leurs travaux.

J.-E.-P. PRENDERGAST,

L.-A. PRUD'HOMME,
Présidents.

A ce tribut de piété filiale Sa Sainteté a daigné faire la réponse suivante, adressée à S. G. Mgr l'Archevêque:

Canadiens langue française Manitoba réunis convention nationale ont adressé Saint-Père par entremise Prendergast et Prud'homme, présidents, hommage filial soumission, inaltérable attachement et implorent bénédiction apostolique pour congressistes et travaux. Sa Sainteté, qui a agréé bien volontiers filial hommage, charge Votre Grandeur remercier en son auguste nom et communiquer bénédiction demandée.

Cardinal GASPARRI,
Secrétaire d'Etat.

— La retraite ecclésiastique du diocèse de Saint-Boniface aura lieu au Petit Séminaire du 24 au 29 juillet.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA
 CONSECRACRATON EPISCOPALE
 DE S. G. MGR PASCAL, O. M. I.

Le 28 juin S. G. Mgr Albert Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, Sask., a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Né le 3 août 1848 à Saint-Genest de Beauzon, au diocèse de Viviers, en France, le futur évêque vint au Canada alors qu'il n'était encore que séminariste, avec la généreuse intention de s'y dévouer à l'apostolat chez les sauvages. Il entra au Grand Séminaire de Montréal pour y continuer ses études théologiques. C'est là qu'il rencontra le célèbre directeur qu'était le pieux et bon M. Delavigne. Celui-ci constatant les dispositions du jeune lévite lui fit comprendre qu'il valait beaucoup mieux pour lui se faire Oblat et s'assurer ainsi l'appui et la protection d'une communauté religieuse, qui se dévouait depuis déjà un quart de siècle à l'apostolat auquel il désirait se consacrer. Voilà comment il passa du Séminaire au noviciat de Lachine. Ordonné prêtre le 1er novembre 1873 à Montréal, il fut désigné dès l'année suivante pour les missions de l'Ouest.

Arrivé à Saint-Boniface, le jeune missionnaire prit la charrette à bœufs — le wagon-palais de l'époque — et traversa d'un trait les immenses plaines, alors désertes, des trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour se rendre à la mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs au fond du lac Athabaska, dans le vicariat apostolique de l'Athabaska-Mackensie, dirigé par Mgr Faraud, avec Mgr Clut, pour auxiliaire, celui-là même qui quatre années auparavant, en 1870, avait été l'instrument par lequel la voix de Dieu s'était fait entendre à son cœur. Au cours d'une visite au séminaire de Viviers, Mgr Clut y avait parlé des missions avec tant d'éloquence que trois séminaristes s'étaient offerts à le suivre sur le champ, sans même se donner la consolation de dire un dernier adieu à leur famille. C'étaient les abbés Ladet, Roure et Pascal. Tandis que les deux premiers, déjà à la fin de leurs études, s'en étaient allés immédiatement faire dans le Mackensie même leur apprentissage de la vie religieuse et apostolique, l'abbé Pascal s'était arrêté à Montréal pour y compléter ses études.

On sait quelles fatigues et quelles difficultés attendent le missionnaire dans ces régions inhospitalières; mais, s'il est permis d'établir des degrés dans l'héroïsme — disent les chroniques du temps —, on peut affirmer que Notre-Dame des Sept-Douleurs est une des plus pénibles entre les pénibles missions du Nord-Ouest. Un mot échappé au vaillant missionnaire dit tout: *J'y ai fait tous les métiers, j'y ai connu toutes les souffrances.*

En 1881, la confiance des supérieurs appelait le P. Pascal aux importantes fonctions de procureur vicarial, avec résidence à la mission de la Nativité, à l'extrémité opposée du lac Athabaska. Tout en prenant soin des intérêts matériels du vicariat, il continuait auprès des sauvages son ministère de dévouement, lorsqu'en 1890 une circonstance providentielle le ramena à Saint-Boniface. Dans la pensée de ses supérieurs, il venait simplement accompagner un Frère convers malade. Dans la pensée de Dieu, il venait assister aux derniers moments de son vénérable vicaire apostolique, Mgr Faraud, venu l'année précédente chercher ici un repos et des soins justement mérités; il venait recueillir ses dernières paroles et représenter près de son lit d'agonie l'affection et le dévouement de tous les Pères du vicariat. Sans le savoir, et surtout sans le vouloir, il venait — ou plutôt il allait — recevoir le fardeau de l'épiscopat. Après avoir rendu les derniers devoirs de la piété filiale à son Evêque et Père, il avait été autorisé à rentrer en France pour refaire une santé déjà bien usée. Il y était depuis plusieurs mois et se disposait à reprendre le chemin de son cher pays d'Athabaska-Mackensie lorsque lui arriva la nouvelle que le Souverain Pontife l'avait choisi pour être le premier vicaire apostolique d'un nouveau vicariat.

A l'occasion du concile provincial tenu à Saint-Boniface en 1889, NN. SS. les Evêques avaient formulé le vœu que le diocèse de Saint-Albert fût divisé. Mgr Grandin réclamait depuis longtemps cette division, en alléguant l'immensité du territoire, ses infirmités, la transformation du pays, etc. Ce vœu fut approuvé à Rome. En octobre 1890 la partie est du diocèse fut détachée et érigée en vicariat apostolique, sous le nom de vicariat de la Saskatchewan. C'est à la direction de ce nouveau champ d'apostolat que fut préposé le R. P. Pascal, le 19 avril 1891, avec le titre d'évêque de Mosynopolis. Son sacre eut lieu le 28 juin suivant dans la cathédrale de Viviers, là même où quarante ans auparavant Mgr Taché avait reçu la consécration épiscopale des mains de Mgr de Mazenod, assisté d'un autre évêque Oblat, Mgr Guibert, évêque de Viviers, mort cardinal-archevêque de Paris, et de Mgr Prince, coadjuteur de Montréal. Mgr Pascal fut sacré par Mgr Bonnet, alors évêque de Viviers. Les évêques assistants furent NN. SS. Robert, évêque de Marseille, et Balaïn, évêque de Nice, deux Ardéchois comme le nouvel évêque.

A midi, Mgr l'Evêque de Viviers réunit à sa table de nombreux représentants du clergé. Vers la fin du repas, un vénérable prêtre, M. l'abbé Desmartin, adressa le discours suivant à Mgr Pascal, son ancien élève:

Je demande humblement aux vénérables prélats ici présents, à toute l'honorable assistance, et spécialement à vous, Monseigneur, qui venez de recevoir l'onction épiscopale, la permission d'exprimer

en quelques mots les sentiments qui se pressent dans mon âme, et que m'inspire la générosité avec laquelle Votre Grandeur fit autrefois le sacrifice de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde.

Il y a vingt et un ans, Monseigneur, que ces sentiments ont pris naissance dans mon cœur, et ils sont tout aussi vifs et aussi présents à mon esprit que s'ils y apparaissaient pour la première fois aujourd'hui.

Les paroles que vous prononciez au jour de votre départ de Viers, Monseigneur, je les ai répétées trop souvent pour qu'elles ne soient pas connues de la plupart de ceux qui m'entendent en ce moment.

Mais, dussé-je ne les apprendre qu'à un seul, je me ferais un devoir de les redire encore une fois, pour qu'elles lui produisent l'heureuse impression qu'elles m'ont fait éprouver à moi-même.

« J'ai considéré, me disiez-vous, qu'il y a beaucoup de prêtres en France, et qu'il y a des peuples sans nombre qui ne connaissent point Jésus-Christ. Il serait dur pour mon cœur de ne point contribuer pour ma part à étendre le règne du divin Maître. Je sais que je vais causer un chagrin mortel à ma mère; mais elle a de la foi; elle sait que nous nous reverrons au ciel: mon sacrifice est fait; je ne la reverrai plus ici-bas. Je pars en prenant Dieu pour père, la très sainte Vierge pour ma mère, Mgr Clut pour directeur, et les sauvages pour mes frères. »

Et, sans dire adieu à vos bons parents, vous êtes allé braver un climat de glace pour conquérir à Jésus-Christ des cœurs souvent plus chaleureux que les nôtres.

Depuis vingt ans et plus vous supportez des travaux qui épouvantent la faiblesse de tant d'autres. C'était trop peu pour votre grande âme. Par la voix de vos supérieurs, Jésus-Christ vient de vous montrer, comme à saint Paul, combien il vous reste à souffrir pour la gloire de son nom. Jusqu'à ce jour, vous n'avez évangélisé que quelques peuplades sauvages. Mais l'Eglise avait l'œil ouvert sur vos mérites; elle vous établit aujourd'hui sur de plus vastes contrées: désormais vous gouvernerez une immense étendue de terres, vous dominerez d'une mer à l'autre dans le nouveau monde.

Et vous voilà, le bâton pastoral à la main, devenu l'héritier des travaux de Mgr Clut, l'apôtre du nord de l'Amérique, le collaborateur de notre vénéré et bien-aimé Pontife, qui vous a donné aujourd'hui la plénitude du sacerdoce; le collaborateur de l'ange de Nice, votre frère en religion, et de l'ange de Marseille qui guida votre enfance, et qui s'inspire si bien de l'esprit et des pensées de Mgr de Mazenod, le saint fondateur de votre immortelle Congrégation.

Allez donc, Révérendissime Seigneur et Père, retournez au milieu de vos ouailles si chères à votre cœur d'apôtre, travaillez encore de nombreuses années à la gloire de Jésus-Christ. Mais souvenez-vous

au saint autel de ceux que vous laissez dans la patrie en lutte avec toutes les puissances infernales. Priez pour eux; ils prieront pour vous; ils vous aideront de leurs aumônes dans la mesure de leur pouvoir, afin de participer aux mérites de ceux qui, comme vous, enseignent la justice à plusieurs, et qui, pour leur récompense, brilleront comme des astres dans de perpétuelles éternités.

Le prélat consécrateur, Mgr Bonnet, se leva ensuite. Il dit la joie que la cérémonie du matin avait apportée à son cœur et, commentant avec bonheur un trait de saint François de Sales, il montra le père et la mère du nouveau prélat, qui l'avaient si chrétiennement élevé, tressaillant de joie en le contemplant du haut du ciel investi de la plénitude du sacerdoce. L'assistance l'applaudit surtout lorsque, faisant allusion au dévouement du missionnaire, il rappela le mot d'un évêque sur les vicaires apostoliques: *Ce n'est pas leur anneau, messieurs, c'est la chaussure de leurs pieds qu'il faudrait baiser.*

Le nouveau vicariat de la Saskatchewan comprenait le diocèse actuel de Prince-Albert et le vicariat apostolique du Keewatin. Nous ne saurions donner une idée plus exacte de ce qu'était alors cet immense champ d'apostolat qu'en reproduisant le récit de la première visite pastorale du nouvel évêque racontée par lui-même. C'est un document devenu rare et inconnu des générations nouvelles. Nous tenons à le consigner dans nos *Cloches* pour l'édification commune et à l'honneur du jubilaire et de la phalange de généreux missionnaires Oblats, dont les noms viennent, tour à tour, au cours du récit. On y trouvera aussi une preuve bien touchante de la sympathie de l'épiscopat canadien-français des provinces de Québec et d'Ontario pour les missions de l'Ouest. La longueur du document nous force à en remettre l'insertion au prochain numéro.

Le 3 décembre 1907 le vicariat de la Saskatchewan fut érigé en diocèse sous le nom de Prince-Albert. Par suite d'un long voyage en Europe dans l'intérêt de ses missions, Mgr Pascal, élevé à la dignité de premier titulaire du nouveau siège, ne put en prendre possession que le 28 mars 1909. La cérémonie fut présidée par Mgr Langevin, métropolitain du nouveau diocèse.

C'est ainsi que cet évêque sauvage, qui n'avait accepté l'épiscopat qu'en tremblant et que par obéissance et qui n'a cessé d'avoir une très humble idée de lui-même et de ses talents, a accompli de grandes choses et se trouve maintenant à la tête d'un beau et grand diocèse. Au moment de la création du vicariat de la Saskatchewan, le personnel se réduisait à 17 Pères Oblats et à 18 Religieuses. Aujourd'hui le diocèse de Prince-Albert compte 73 prêtres, dont 26 séculiers et 47 réguliers. Dix communautés de femmes, formant un total de 174 religieuses, s'y livrent aux œuvres de l'enseignement de la jeunesse et à celles du soulagement des malades. Ecoles, couvents,

orphelinats, hôpitaux ont surgi comme par enchantement. 54 paroisses ont des prêtres résidants et 75 missions sont desservies régulièrement. 35 000 fidèles forment actuellement le troupeau du pasteur selon le cœur de Dieu qui, lors de son installation, trouva une population composée aux deux-tiers de Métis, de Cris et de Montagnais, vivant presque tous de la vie nomade, et un mélange d'un tiers d'Européens, la plupart protestants. *Hæc mutatio dextere Excelsi.*

La misérableasure, dont la moitié servait d'église, a été remplacé par un spacieux palais épiscopal et deux cathédrales successives, dont la dernière, achevée il y a deux ans, ferait honneur à bien des diocèses. Et l'on dira encore en certains milieux que les évêques français et canadiens-français de l'Ouest étaient bons pour les sauvages, qu'ils ont fait leur temps, etc. !!!

Le Patriote de l'Ouest, journal publié à Prince-Albert — l'une des œuvres de prédilection de cet évêque sauvage qui comprend l'importance de la presse catholique pour les blancs — a donné un compte rendu très élaboré des belles fêtes qui ont marqué la célébration de ce glorieux anniversaire. Nous nous contenterons d'y renvoyer nos lecteurs. Nous noterons seulement que ces fêtes furent présidées par le nouveau métropolitain de la Saskatchewan, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, qui y prononça un de ses sermons de circonstance, dont il a le secret, sermon dont nous nous proposons d'insérer ultérieurement le texte dans notre revue. S. G. Mgr Légal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, et S. G. Mgr Budka, évêque des Ruthènes, y assistaient, ainsi que le R. P. Belle, quatrième assistant général de la Congrégation des O. M. I., et un grand nombre de prêtres — séculiers et réguliers — des divers diocèses de l'Ouest. S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, retenu dans sa ville épiscopale par l'important congrès qui s'y tenait, était représenté par Mgr Dugas, P. A., V. G. Deux membres distingués du clergé de Montréal étaient venus offrir au jubilaire les hommages de la province de Québec: Mgr Le-Pailleur, délégué des *Artisans*, et M. le chanoine Adam, l'un de ses vieux amis et bienfaiteurs.

La veille de la fête, le 27, S. G. Mgr Mathieu avait adressé, de Prince-Albert, au Souverain Pontife, par l'intermédiaire de l'Eminentissime Secrétaire d'Etat, la dépêche suivante:

Evêques et prêtres réunis à Prince-Albert pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du sacre de Mgr Pascal demandent humblement la bénédiction apostolique pour Sa Grandeur.

(Signé) MATHIEU, archevêque.

En date du 30 juin, Sa Sainteté Benoît XV fit adresser au signataire de la dépêche à Régina cette touchante réponse:

Saint-Père, s'associant aux fêtes jubilaires du sacre de Mgr

Pascal, lui envoie de tout cœur, avec vœux paternels, la bénédiction apostolique. Il bénit aussi Votre Grandeur avec prêtres réunis aux fêtes.

(Signé) Cardinal GASPARRI.

Puisse cette bénédiction du Père commun des fidèles prolonger la verte vieillesse du vénérable jubilaire et le conserver encore de longues années à l'affection de ses diocésains et à l'Eglise de l'Ouest, dont il demeurera l'un des grands évêques missionnaires, malgré l'extrême modestie sous le voile de laquelle il s'ingénie à dissimuler l'œuvre de près d'un demi-siècle de labeurs.

Ad multos et faustissimos annos!

ORDINATION DE M. L'ABBE LAURIN A LORETTE

Dimanche, le 2 juillet, fut une grande fête pour les paroissiens de Lorette. S. G. Mgr l'Archevêque y a conféré le sacerdoce à M. l'abbé Alphonse Laurin, enfant de la paroisse, et le diaconat à M. l'abbé Horace Messier.

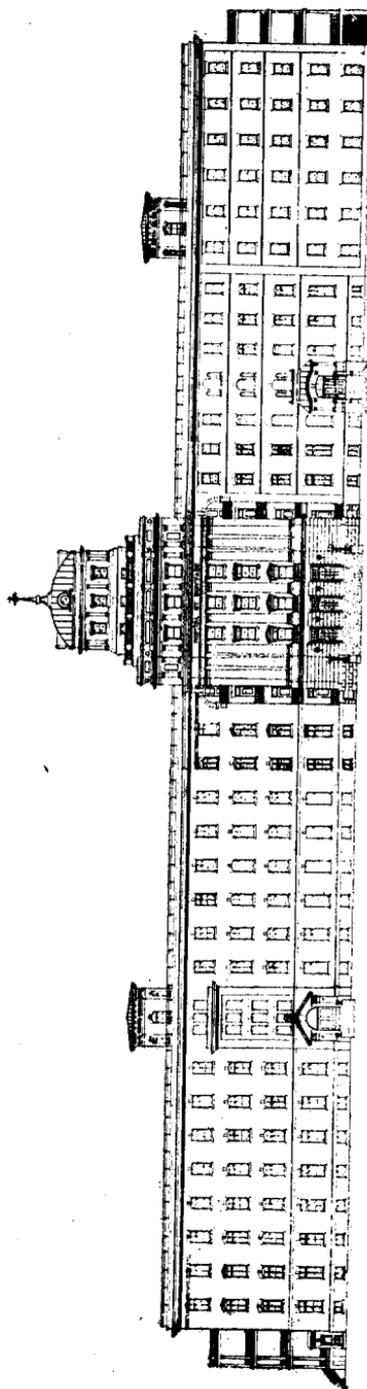
Cette cérémonie coïncidait avec la visite pastorale, la première que le nouvel Archevêque de Saint-Boniface ait encore faite depuis son intronisation. La veille, samedi soir, les paroissiens se rendirent nombreux à la gare pour y recevoir le premier pasteur du diocèse et l'accompagner à l'église, à l'entrée de laquelle un superbe arc de triomphe avait été dressé. Une cavalcade rehaussait l'escorte. Monseigneur fit son entrée dans l'église et le digne curé de la paroisse, M. l'abbé Joseph Dufresne, lui présenta les souhaits de bienvenue dans une allocution de circonstance, à laquelle Sa Grandeur répondit. Selon les prescriptions du cérémonial de la visite eurent ensuite lieu les prières pour les défunts au cimetière.

Le lendemain, à la messe d'ordination, le R. P. Joseph Blain, S. J., professeur au collège de Saint-Boniface, prononça le sermon de circonstance. A l'issue de la messe, M. le docteur Royal présenta une adresse à Monseigneur, qui prit de nouveau la parole.

Le matin à 8½ heures 70 enfants reçurent le sacrement de confirmation.

Le soir, Monseigneur, les membres du clergé et de nombreux parents et amis assistèrent à un banquet de famille à la maison paternelle du nouveau prêtre, le premier de cette paroisse.

Bref, cette fête fut un beau jour pour tous, notamment pour la vénérable mère du nouvel élu, dont l'une des filles, Sœur Grise, était aussi présente.



SUD

NORD

HOPITAL DE SAINT-BONIFACE

L'HOPITAL DE SAINT-BONIFACE

INAUGURATION DE L'ÉDIFICE CENTRAL

Les quatre premières Sœurs de la Charité ou Sœurs Grises de Montréal arrivèrent à Saint-Boniface le 21 juin 1844. Elles commencèrent aussitôt à s'occuper du soin des malades, mais ce ne fut qu'en 1871 que leurs modestes ressources leur permirent de construire, tout près de leur couvent, une maison exclusivement destinée à recevoir des patients. Ce premier hôpital n'était pas grand. Il ne pouvait recevoir que quatre malades. C'était vraiment le grain de sénévé.

En 1877 les bonnes Sœurs firent l'acquisition d'une maison plus vaste, qu'elles achetèrent de Madame Henry Clark, au prix de \$4 000. Cette maison pouvait recevoir dix malades. Mgr Taché la bénit le 29 juin. Elle se dressait sur une pièce de terre faisant face à l'embouchure de l'Assiniboine, sur la rive est de la Rouge, à l'endroit où est l'hôpital actuel. Elle sert aujourd'hui de glacière.

L'accroissement de la population rendit bientôt insuffisant cet asile de la souffrance. Dès lors les protestants comme les catholiques appréciaient hautement l'œuvre des anges de la charité. Aussi le 15 mai 1887 le R. P. Joachim Allard, O. M. I., administrateur du diocèse, bénit la pierre angulaire de la première partie de l'hôpital actuel, où est aujourd'hui l'entrée des malades, mesurant 46 x 80 pieds. Cette construction en briques fut achevée l'année suivante et le 21 octobre 1888, Mgr Taché la bénit solennellement en présence du lieutenant-gouverneur de la province et des représentants de la meilleure société de Saint-Boniface et de Winnipeg.

En 1893 fut construit un transept dans une direction sud-ouest. Il mesurait 50 x 140 pieds. En 1899 une buanderie à deux étages, de 73 pieds de long, fut construite sur le prolongement de l'aile nord. La même année fut commencé l'hôpital Saint-Roch dans une maison où Mgr Faraud, O. M. I., premier vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackensie, avait remis sa belle âme à Dieu le 26 septembre 1890. Cette maison, qui avait été le berceau de la belle œuvre des Sœurs de la Miséricorde au Manitoba, fut agrandie de manière à pouvoir recevoir 50 malades. C'est un hôpital isolé pour les maladies contagieuses, à proximité du grand hôpital, dans une direction sud-ouest, jouissant lui aussi des avantages de la rivière et de bosquets d'arbres qui y entretiennent la fraîcheur et le font ressembler à une agréable villa plutôt qu'à un austère lieu d'isolement.

En 1905 fut bâtie l'aile sud, dont les dimensions sont de 36 x 223 pieds. Mgr Langevin la bénit solennellement le 15 octobre de la même année. En 1906 trois nouveaux étages furent superposés à la buanderie.

Ces agrandissements successifs et considérables devinrent à leur

tour insuffisants. Bien que les chères Sœurs fussent en présence d'un grave bilan financier, elles n'hésitèrent pas à assumer de nouvelles responsabilités pour agrandir encore et pourvoir leur institution de toutes les améliorations modernes. Malgré un emprunt de \$250 000 contracté pour payer l'agrandissement de 1905, elles en firent un nouveau l'an dernier de \$300 000 pour solder le coût de celui qu'elles viennent de terminer.

Nous nous faisons un devoir de noter que le gouvernement de la province a donné deux généreuses allocations pour aider et encourager les Sœurs, une première de \$12 500, en 1914, au moment des débuts de la construction, et une seconde du même montant, cette année, soit une somme totale de \$25 000 ou la douzième partie du coût de l'édifice central.

Comme on peut le constater par la vue du plan précédant cet article, l'agrandissement nouveau a remplacé le transept érigé en 1893. C'est un édifice à six étages mesurant 52 pieds de largeur par 167½ de longueur. Le plan ci-dessus ne donne que la vue de la façade, large de 52 pieds. La partie la plus considérable, qui se projette à l'arrière vers l'ouest, n'y est pas visible.

La principale entrée se trouve dans cette partie nouvelle, où ont été placés les bureaux de l'administration, la chapelle, les salles de communauté, la cuisine, etc, afin de rendre plus facile le service d'un établissement de 428 pieds de longueur et de permettre au personnel de remplir ses nombreux devoirs avec un minimum de fatigues, qui n'en reste pas moins très considérable.

L'hôpital est certainement le plus vaste de l'Ouest et peut-être du Canada entier. Il contient 500 lits, en y comprenant les 50 de celui de Saint-Roch. Une moyenne de 300 patients y est constamment hospitalisée. L'hiver dernier il y en eut jusqu'à 525. On avait ajouté des lits supplémentaires pour les soldats.

Le personnel actuel se compose de 50 religieuses, de 90 gardes-malades et de 80 auxiliaires, hommes et femmes, pour les travaux ordinaires.

Le nouvel édifice est à l'épreuve du feu. Il renferme quatre salles d'opérations on ne peut mieux éclairées, un très large laboratoire et un système de rayons X très perfectionné. Il contient aussi deux salles publiques pour les malades. L'ameublement de l'une a été donné par la corporation municipale de la ville de Saint-Boniface et celui de l'autre par la compagnie T. Eaton, de Winnipeg. Les architectes ont été MM. Sénécal & Papineau, de Saint-Boniface, et les entrepreneurs la compagnie J.-H. Tremblay, de Winnipeg.

On est à réorganiser le département des gardes-malades, dont on veut porter le nombre à 100. La principale partie de l'aile nord sera aménagée à cette fin. La durée des études est de trois années et conduit à l'obtention d'un diplôme universitaire.

L'hôpital possède un générateur électrique, une buanderie (103 x 34) reconstruite à l'extérieur en 1913 et complètement isolée, ainsi qu'un système de réfrigérateurs et de fabrication de glace artificielle. Le système de chauffage a été aussi récemment renouvelé. Ces diverses améliorations ont coûté \$55 000, somme non comprise dans les \$300 000 de la reconstruction de l'édifice central ou transept.

* * *

L'inauguration de la nouvelle partie a eu lieu le 22 juin. A 8 heures du soir, S. G. Mgr l'Archevêque chanta un salut solennel dans la chapelle et procéda ensuite à la bénédiction du nouvel édifice.

A 9 heures commença la réception offerte à Sir Douglas Cameron, lieutenant-gouverneur du Manitoba, à l'honorable T.-C. Norris, premier ministre de la province, et aux nombreux amis de l'institution présents. Une adresse fut d'abord présentée, au nom de la Rde Sœur Lupien, supérieure, à Son Honneur par M. le docteur J.-P. Howden, maire de la ville de Saint-Boniface. Sir Douglas répondit en termes très sympathiques, complimenta les Sœurs du magnifique développement de leur hôpital et déclara le nouvel édifice ouvert au public, comme l'adresse l'en avait prié.

Le maître des cérémonies, M. l'échevin J.-A. Marion, invita ensuite S. G. Mgr l'Archevêque à prendre la parole. Parlant d'abord en anglais, Monseigneur exprima le plaisir qu'il éprouvait de présenter au plus haut représentant de l'autorité civile dans la province la dernière œuvre des bonnes Sœurs pour le bien-être du public, car cette œuvre ne se confine pas à la portion catholique, mais est à la disposition de tous ceux qui souffrent et ont besoin de soins intelligents et dévoués, indépendamment de leur nationalité et de leur foi.

La raison d'être des communautés religieuses est souvent une énigme pour ceux qui ne partagent pas notre foi catholique. Elles sont l'armée régulière du Christ sur la terre. Tous connaissent le vif intérêt que prend l'Eglise catholique dans l'enseignement à tous des vérités nécessaires au salut et dans le soulagement des misères humaines.

Les Sœurs de Charité sont la main secourable du divin Sauveur qui s'est représenté lui-même sous l'allégorie du bon Samaritain allant de Jérusalem à Jéricho. Elles sont de plus spécialisées dans leur œuvre de soulagement corporel, parce qu'elles y consacrent leur intelligence, leur cœur et leur vie, comme d'autres le sont dans le domaine de l'enseignement. Ici Monseigneur rappela la thèse catholique sur l'éducation, qui appartient aux parents et à l'Eglise. L'Etat doit se borner à aider les parents et l'Eglise dans l'accomplissement de leur mission et non les supplanter. Lorsque l'Etat s'attribue la direction de l'enseignement, il usurpe les prérogatives de la famille et de l'Eglise et sort de sa véritable sphère.

Avant de reprendre son siège, Monseigneur adressa quelques paroles en français, faisant remarquer qu'il savait qu'il serait compris de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

L'honorable T.-C. Norris, premier ministre du Manitoba, dans un sympathique discours, félicita les Sœurs de leur succès et les remercia des précieux services qu'elles rendent à la province. Il souligna plusieurs déclarations de Monseigneur, notamment celle qu'il suffit d'être souffrant pour être admis à l'hôpital. Il loua le dévouement intelligent et le sens des affaires avec lesquels l'institution est dirigée. Il ajouta que la dette considérable assumée par les Sœurs ne l'inquiétait pas et qu'il était persuadé qu'avant d'avoir fini de la solder, elles en contracteraient une nouvelle pour continuer à développer leur établissement qui ne le cède en rien aux plus beaux du genre au Canada.

L'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast fit le discours français de la soirée et retraça à grands traits l'histoire des 72 années de séjour des Sœurs Grises à Saint-Boniface. Il rappela leur arrivée en canot d'écorce à 1 heure après minuit le 21 juin 1844, ainsi que leur travail dans le triple champ de l'éducation, du soin des malades et de la protection des orphelins et des vieillards. Il termina en offrant au nom des citoyens de la ville, particulièrement au nom des anciens au nombre desquels il appartient, de chaleureux remerciements aux bonnes Sœurs pour tout le bien qu'elles ont fait à leurs enfants, à leurs épouses et à eux-mêmes.

M. Marion remercia les hôtes distingués de la soirée de l'honneur qu'ils avaient fait à l'institution en venant assister à cette inauguration et des paroles de sympathie qu'ils avaient adressées aux Rdes Sœurs. Il offrit des remerciements bien mérités à l'orchestre de l'École Provencher, qui avait exécuté avec un entrain remarquable de nombreux morceaux de son répertoire.

LE R. P. JEAN-BAPTISTE BEAUPRE, O. M. I.

Le R. P. Jean-Baptiste Beaupré, O. M. I., ordonné prêtre à Ottawa le 17 juin a chanté la grand'messe dans la cathédrale le 9 juillet. C'est un enfant de Saint-Boniface — le premier qui devient Oblat — et un élève du collège des Jésuites. Il appartient à l'une des plus chrétiennes et des plus honorables familles de notre ville. Outre le nouveau prêtre Oblat, elle compte trois filles chez les Sœurs Grises et deux scolastiques Jésuites au Sault-au-Récollet. M. Elzéar Beaupré, de Montréal, le professeur de Polytechnique bien connu, ancien président de l'A. C. J. C. et toujours sociologue distingué, et M. Péchevin Alexandre Beaupré, avocat de cette ville, sont les frères de ces religieux et de ces religieuses.

Le R. P. Beaupré est le quatrième Oblat manitobain. Les trois

autres sont le R. P. Josaphat Magnan, né à Sainte-Anne des Chênes, le R. P. Joseph Caron, né à Saint-Carles et le R. P. Arthur Joyal, né à Sainte-Agathe. Ce dernier a fait ses études aux Trois-Rivières et les deux autres à Saint-Boniface.

Le florissant Juniorat que les bons Pères ont établi dans notre ville multipliera prochainement le nombre de leurs recrues manitobaines.

DING ! DANG ! DONG !

— Le 26 juin S. G. Mgr l'Archevêque a donné la confirmation à l'école indienne de Kenora. Le R. P. Joachim Allard, O. M. I., ancien vicaire général de NN. SS. Taché et Langevin, demeure à cette école depuis l'automne dernier. Il y enseigne le catéchisme aux enfants sauvages dans leur langue.

— Les *Acta Apostolica Sedis*, numéro du 7 juin, annoncent que Mgr Ernest Filippi a été nommé le 30 mai successeur de Mgr Sinnott, archevêque élu de Winnipeg, à la Délégation Apostolique. D'après l'*Action Catholique*, le nouveau secrétaire était attaché à la Délégation Apostolique de Manille, aux Iles Philippines.

— Les fêtes de Prince-Albert nous ont procuré la visite de deux membres distingués du clergé de Montréal. Mgr LePailleur représentait les *Artisans* et M. le chanoine Adam était venu en qualité de vieil ami du jubilaire. En sa qualité de supérieur ecclésiastique des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, M. le chanoine a visité chacune de leurs maisons au Manitoba, tandis que Mgr LePailleur est allé porter d'éloquents paroles d'encouragement aux succursales de Prince-Albert, d'Edmonton, de Régina et de Saint-Boniface.

— M. l'abbé Julien Doucet ordonné prêtre le 6 janvier 1880 par Mgr Taché dans la chapelle du vieux collège de Saint-Boniface — aujourd'hui le parloir du Carmel au second étage — a passé plusieurs semaines au milieu de nous. Il n'était pas revenu à Saint-Boniface depuis son départ le 5 mars 1885. Il a exercé depuis le ministère dans les diocèses de Pembroke et de Grand Rapids. Il est âgé de 71 ans.

— La pierre angulaire de la nouvelle église Saint-Alphonse à Elmwood a été bénite le 2 juillet. Le R. P. Patton, O. M. I., curé de Sainte-Marie, a prononcé le sermon de circonstance.

— A l'occasion du congrès, l'honorable W. Gariépy, ministre des Affaires Municipales dans le gouvernement de l'Alberta a adressé la dépêche suivante: "Entre Canadiens-français du Manitoba et ceux de l'Alberta communauté d'origine, d'intérêts et d'aspirations. Au

nom de notre élément de l'Alberta, je souhaite à vos manifestations nationales succès complet."

— M. Amédée Denault, de Québec, a assisté à notre congrès des 27 et 28 juin en qualité de représentant du Comité permanent de la langue française et de *l'Action Catholique*. A son retour, il a publié des articles très sympathiques sur les travaux du congrès. Nous l'en remercions bien cordialement. Nos remerciements aussi à M. Omer Héroux, du *Devoir*, qui suit nos luttes de très près et qui, à l'occasion de notre congrès, a écrit un article tout à fait au point sur notre situation présente.

— Une autre caractéristique du congrès, qui mérite une mention spéciale, c'est la visite du délégué des *Hibernians* de Winnipeg, M. T. J. O'Neil, qui vint apporter aux congressistes les chaudes sympathies de ses confrères. Il fut applaudi à outrance et l'honorable Juge Prud'homme, le président de la séance, le remercia cordialement en anglais.

— Selon le mot d'un penseur profond, "la France expie, depuis deux ans, sous le dur fléau de la guerre, deux grandes fautes de ses enfants: l'oubli de Dieu de la part des Français, l'oubli des lois de la pudeur de la part des Françaises." — *La Semaine Religieuse* de Grenoble.

— Nous aimons à rapprocher de cette parole sévère cette autre non moins vraie de Paul Bourget, dans son dernier chef-d'œuvre, le *Sens de la mort*: "La France reste le grand pays catholique, malgré son gouvernement, ses électeurs, ses codes, ses journaux, malgré tout."

— Le Rd Frère Prime Girard, O. M. I., du Juniorat de Saint-Boniface, est parti le mois dernier pour se rendre à la mission esquimau de Chesterfield Inlet, où il prendra la place du R. P. Leblanc, qui reviendra par le retour du bateau. Le bon Frère demeurera avec le R. P. Turquetil.

— La cause de nos frères de l'Ontario a été plaidée il y a quelques jours devant le Conseil privé du Roi d'Angleterre. Ces héroïques frères espèrent — et nous espérons avec eux — que le jugement leur sera favorable. Unissons-nous à eux pour prier que Dieu inspire aux hauts magistrats la décision qui rétablira la paix dans l'ordre.

R. I. P.

— M. Joseph-Edmond Béliveau, frère aîné de S. G. Mgr l'Archevêque, décédé le 4 juillet à Winnipeg. Son service a eu lieu au Sacré-Cœur le 6 et il a été inhumé dans le cimetière de la cathédrale. Monseigneur a chanté le service et présidé à l'inhumation. Sincères sympathies à la famille.